

Handicap

Dernière modification le 01/12/2010

Rôle du service

Dans le cadre de son partenariat avec le [FIPHFP](#), le Centre de gestion s'est engagé accompagner les employeurs territoriaux de Saône et Loire dans une démarche d'insertion et de maintien dans l'emploi de personnes handicapées.

A cette fin, le Centre de Gestion a pour missions de :

- Sensibiliser, informer et accompagner. En effet, le Centre de gestion organise des réunions d'information travers le département destination des élus mais également des agents territoriaux, et ce en collaboration étroite avec les acteurs issus du monde du handicap. Il développe également des projets en faveur de l'intégration.
- Favoriser le recrutement des personnes handicapées dans le cadre d'un partenariat avec Cap emploi 71. A titre d'exemple, le Centre de gestion facilite l'accès la bourse de l'emploi.
- Développer le maintien dans l'emploi. Le Centre de gestion accompagne les employeurs territoriaux sur les aménagements de postes et tout au long de la procédure de reclassement. Une conseillère Handicap facilite les démarches de maintien en assistant les collectivités sur les demandes d'aides financières (aides techniques et humaines). Elle collabore de façon transversale avec l'ensemble des services internes et en particulier le service de médecine préventive afin d'optimiser le suivi des agents.

Modalités de fonctionnement

Le Centre de gestion intervient la demande de la collectivité mais peut également prendre contact avec elle afin d'anticiper la démarche de maintien dans l'emploi.

Annexes

Liens externes

- [FIPHFP](#)